

## PROGRAMME DE FORMATION

### « CONSTRUIRE LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, METTRE EN PLACE L'AFEST »



**PUBLIC :** Service RH, service formation

**PRÉ-REQUIS :** Aucun



#### **OBJECTIFS DE FORMATION**

Préparer, construire, suivre le plan de développement des compétences selon la Loi 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Mettre en place l'AFEST



#### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Comprendre les nouvelles règles de financement de la formation et leurs impacts sur votre politique Formation

Connaître les mesures relatives à l'orientation et à la formation des salariés et leurs impacts

Prendre en compte la nouvelle définition de l'action de formation

Intégrer les modalités de mise en place de l'AFEST

Préparer, construire le plan de développement des compétences à partir de modèles, de cas d'entreprises, situations réelles des participants

Adapter vos pratiques dans l'entreprise



**DURÉE ET HORAIRES :** 2 jours - De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



#### **TARIF**

490€ HT en inter

Intra : Nous consulter

Possibilité de financement auprès de votre OPCO

Possibilité de vous accompagner dans une démarche d'ingénierie des compétences via un programme adapté à votre contexte. Nous contacter



#### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques éclairés par des situations concrètes

Méthodes essentiellement actives, à partir de la pratique des participants, utilisation des supports internes, travaux de la branche professionnelle, réflexion collective  
Utilisation du jeu pédagogique ©Ludik'RH



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard et/ou tableau blanc

Remise d'un support de formation, de documents de travail, modèles à réinvestir



## INTERVENANT(E)(S)

Déborah RANDA : 18 ans d'expérience en qualité de formatrice - coach, spécialisée en ingénierie de formation, innovation pédagogique et managériale.



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### ✓ Décrypter la loi et le nouveau schéma des acteurs de la formation

Evolutions économiques, sociologiques et transition numérique

Impacts des évolutions sur la législation en vigueur

Du plan de formation au plan de développement des compétences

### ✓ Investir les nouvelles mesures de financement de la formation dans les entreprises

Les règles de financement de la formation et leurs impacts sur l'entreprise et sur les organismes de formation : CPF et CPF de transition, Pro-A, ...

Les dispositions relatives à l'alternance : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage

### ✓ Appréhender la nouvelle définition élargie de l'action de formation, dispositif AFEST

Règles de définition de l'action de formation

Possibilités dans l'entreprise AFEST, mode d'emploi

### ✓ Connaître les mesures relatives à l'orientation des salariés et leurs impacts

Le conseil en évolution professionnelle

Les nouveautés relatives à l'entretien professionnel

### ✓ Construire le plan de développement des compétences à partir de modèles, de cas d'entreprises, situations réelles des participants

Relever les situations des entreprises et simuler la mise en place du plan

Créer / adapter des supports et modes de fonctionnement de son entreprise

✓ **Adapter ses pratiques, élaborer un plan d'action**

Anticiper les nouvelles attentes à venir relatives à la certification des organismes de formation  
Créer, améliorer l'existant, innover en prenant en compte la nouvelle réglementation  
Valoriser l'action de formation, miser sur les différentes modalités de formation



**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

QCM , Questionnements, élaboration d'un plan de développement des compétences  
Evaluation à chaud remise à la fin de la journée  
Evaluation à froid remise 3 mois après la formation

